

RCS : LAVAL  
Code greffe : 5301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LAVAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 00347  
Numéro SIREN : 794 031 989  
Nom ou dénomination : LOGIFLOWS

Ce dépôt a été enregistré le 06/11/2019 sous le numéro de dépôt 7728

# **LOGIFLOWS**

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 40.000 €uros

Siège social : 5 et 17, rue de Corbusson - ZA Le Châtellier II  
53940 SAINT BERTHEVIN

794 031 989 RCS LAVAL

---

## **PROCES-VERBAL**

### **DE LA DECISION DE LA PRESIDENTE**

**DU 09 OCTOBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf,  
Le neuf octobre à quatorze heures,

#### **ORDRE DU JOUR**

- **DEMISSION D'UNE DIRECTRICE GENERALE ;**
- **NOMINATION D'UN NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL ;**
- **POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES.**

#### **PREMIERE DECISION**

La société **SASU ACOTRANSLOG**, Présidente de la société, prend acte de la démission de Madame Gaëlle CISSE, de ses fonctions de directrice générale, avec effet au 31 Juillet 2019.

#### **DEUXIEME DECISION**

La société **SASU ACOTRANSLOG**, Présidente de la société, nomme, en qualité de nouveau directeur général de la société, pour une durée illimitée :

- **Monsieur Mickaël MOUSSAOUI,**  
né le 07 Juillet 1987 à GONESSE (95)  
demeurant à ENNERY (57365) 1, rue Paul Gauguin,

ce, avec effet au 1<sup>er</sup> Octobre 2019,

*sous réserve de son acceptation.*

Conformément à l'article 19 des statuts, Monsieur Mickaël MOUSSAOUI sera investi, sauf disposition contraire opposable aux tiers, des mêmes pouvoirs que la Présidente, à savoir :

- il sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans la limite de l'objet social ;
- il sera autorisé à consentir des subdélégations ou substitutions de pouvoirs pour une ou plusieurs opérations ou catégories d'opérations déterminées.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de cette décision, en vue de l'accomplissement des formalités légales de publicité.

Le présent procès-verbal a été signé par la Présidente.

La société SASU ACOTRANSLOG,

POUR COPIE  
CERTIFIÉE CONFORME

